

## La certification V2020

La plupart des établissements ont doté d'un système de suivi des événements indésirables (EI), gager de l'information. Ces systèmes de signalement ont pour vocation d'identifier les événements qui se produisent pour que les équipes puissent comprendre ce qu'il s'est passé et pourquoi cela s'est passé, identifier les causes profondes et les corriger afin de réduire le risque de récurrence. Ce mécanisme de traitement des EI, inclusif au niveau des établissements et au niveau national (pour les signalements et les OIG) a pour finalité d'apprendre des erreurs et de partager ces enseignements.

Il sera en effet de constater que ces systèmes de suivi, de passifs (reposant sur la déclaration des professionnels), sont sous-utilisés. Il existe plusieurs raisons à cette sous-déclaration des EI : **difficulté liée des événements devant être signalés, protection du déclarant incertaine, actualisation insuffisante, systèmes de signalement non adaptés.**

Des actions proposées ci-dessous visent à mieux cerner ces 4 points afin de les analyser car elles combinent plusieurs approches et différentes modalités d'apprentissage et d'appropriation.

Peut être complété par la thématique « management »

### Formations et accompagnements

#### 1 - CONSCIENCE Identifier

La certification V2020		Formation	
La certification V2020		Formation inter-établissement	

#### 4 - METTRE EN ŒUVRE AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT

Mettre en œuvre la méthode du patient traqué dans son établissement		Formation intra-établissement	
Mettre en œuvre la méthode du patient traqué sur un parcours de soins		Formation intra-établissement	
Mettre en œuvre la méthode du traqueur cible		Formation intra-établissement	
Formaliser et faire vivre les démarches d'évaluation des pratiques professionnelles		Accompagnement intra-établissement	